

Voilà déjà quelques jours que nous avons repris nos libertés conditionnelles et nous devons apprendre davantage à vivre avec une certaine vulnérabilité. Même si nous rêvons d'un monde à vulnérabilité zéro, nous devons rester vigilants et réapprendre à la gérer avec un certain bon sens. Nous devons nous réhabituer à maintenir certaines distances. Il nous a fallu des siècles, des millénaires pour apprendre à nous serrer la main, à nous faire l'accolade, l'embrassade. Dorénavant, nous devons apprendre à recréer cette proximité tout en ayant tendance à se tenir à distance, avec l'immunité, la peur que l'autre soit un virus pour moi et non un ami, un frère. Sur cette base, nous pouvons imaginer une nouvelle société capable de nous accueillir pleinement les uns les autres et discerner la voie à suivre.

Mais durant les mois de cette expérience extraordinaire, ce qui est incroyable et magnifique à la fois, c'est que tous ensemble, dans le monde entier, nous avons vécu cette même expérience. Historiquement, cela ne s'est jamais produit. Oserais-je dire qu'il faut profiter de ce temps car les gens sont devenus beaucoup plus attentifs au domaine de la santé, à la qualité de vie, l'environnement, le respect de la planète entière... Et nous ? avons-nous changé au cours de cette période ? **Vous avez remarqué la nuance au niveau du titre, en fonction des infos du CF, le fameux article lié aux personnes à risque a été supprimé. C'est officiel, nous allons pouvoir fêter notre liberté mardi 02.06. dès 11.30 à l'Eurotel, inscrivez-vous, il y a encore de la place sur la terrasse... en plus, n'oubliez pas de passer commande pour vos confitures (selon instructions reçues de Mathias) !...**

### ***Aujourd'hui, je donne la parole à :***

**Pierre-Alain Egger à Blonay qui exploite avec son épouse Thérèse une société immobilière** depuis 2004 via la société HABEG S.à r.l. Il s'agit d'une petite structure qui a réussi à faire sa place au soleil dans ce marché particulièrement encombré de notre Riviera. En fait, on parle plutôt de « SI » car ils ne font pas d'administration de PPE, ni de gérance immobilière.

Notre activité se répartit en trois secteurs, tout d'abord, l'assistance aux Maîtres d'ouvrages, c'est un peu le résultat de mon expérience professionnelle historique, à savoir financement de projets, surveillance des travaux et mise en valeur éventuelle à la fin des travaux (par exemple vente d'appartements dans le cadre d'une PPE et cela peut être également un chalet, une villa, un centre artisanal etc.).

Thérèse s'occupe du service des ventes de la Gérance Immobilière Gendre et Emonet SA à Montreux, sur la base d'une convention signée il y a 15 ans. Cette entité indépendante fonctionne avec 2 collaboratrices.

Et le 3<sup>ème</sup> volet me concerne car je participe à plusieurs conseils de Fondation d'EMS et à ce titre, j'assume la responsabilité des travaux d'entretiens et les transformations de ces établissements. Et plus récemment avec la création de « CAT » centres d'accueil temporaires avec des locaux spécifiques, dédiés aux séjours journaliers. C'est une offre qui devient de plus en plus recherchée dans notre société actuelle.

Je dois avouer que cette crise liée au Covid-19 a eu peu d'impact sur nos différentes activités, surtout par la diversification que nous avons mise en place dans différents secteurs. Nous sommes assez confiants pour l'avenir d'autant plus que notre fils Anthony (28 ans) va nous rejoindre cet été et cela nous permettra de transmettre tranquillement le témoin dans la continuité.

**Pierre-André Spahn, agent d'assurance auprès de Generali à Montreux** : notre ami « PA » a une particularité dans le domaine de l'emploi puisqu'il fête cette année, ses 44 ans de service auprès de sa compagnie (Union Suisse puis Generali). Il est difficile d'évoquer ces deux noms sans avoir une pensée pour Jacques Dupperret qui nous a quittés récemment et qui était l'âme de cette agence.

Cette période de crise sanitaire a été particulière pour moi puisque le 28 janvier, je me faisais opérer d'un tendon de l'épaule gauche suite à une mauvaise chute en septembre 2019 déjà... (j'avais reçu des soins à l'hôpital de Monthey mais la douleur était toujours présente). Mon médecin traitant m'a conseillé d'opérer ce tendon au bord de la rupture... Par conséquent, je me suis retrouvé à l'assurance jusqu'au 30 avril et j'ai repris mon activité dans les conditions que vous imaginez. Au début, nous avons reçu des instructions strictes de notre Direction de ne pas contacter ni de recevoir de clientèle. Puis la situation a quelque peu évolué et quelques affaires ont pu être conclues par mail ou téléphone. Aujourd'hui, je peux dire que nous avons repris pratiquement à 100 % notre activité, même si pour ma part, j'ai encore des séances de physio qui sont programmées. J'ai pu reprendre le tennis dernièrement et j'ai vraiment l'impression de revivre...

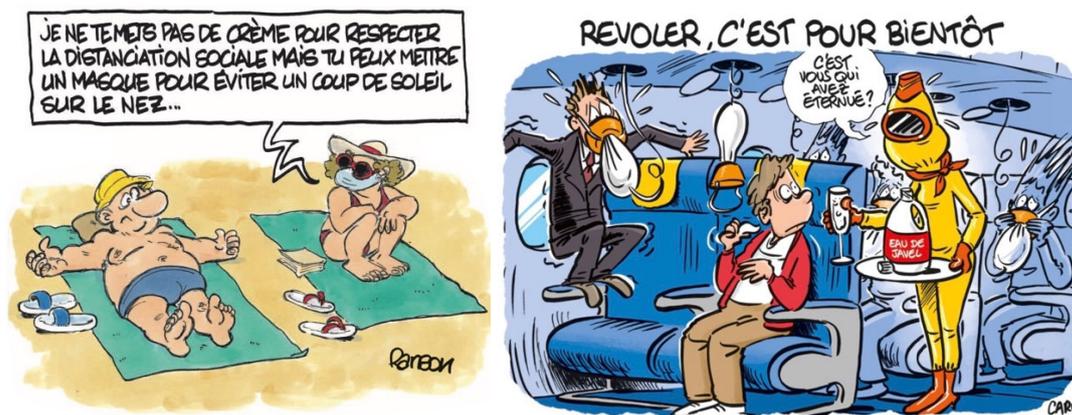
Dans mes activités annexes, je suis conseiller communal de la ville de Montreux mais là le conseil s'est retrouvé en vacances de fin février jusqu'à cette 1<sup>ère</sup> séance post-covid.19 le ME 13.05. à la Salle du Pierrier à Clarens. De plus, je suis président des marchés de Montreux qui se déroulent sur les quais, nous avons pu rouvrir les stands alimentaires dernièrement et la version intégrale du marché se fera le VE 05.06. Compte tenu de l'absence du Festival cette année, nous envisageons d'ouvrir des marchés artisanaux les weekends également sur les quais. Pour le futur, je suis assez positif car la mémoire des gens est assez limitée dans le temps..

**Bernard Dénéreaz 1<sup>er</sup> procureur du Ministère public d'arrondissement de Lausanne** : Le Ministère est dirigé par le Procureur général (M. Cottier) élu par le Grand Conseil et tous les autres procureurs sont nommés par le Conseil d'Etat, sur proposition du Procureur général. Notre ami Bernard est en charge du Ministère public de l'arrondissement du grand Lausanne, il s'agit de plus de 50 collaborateurs et collègues (responsables des différents arrondissements subdivisés).

Lorsque le Conseil Fédéral a mis en place les directives liées au Covid-19, le Conseil d'Etat a mis en œuvre un plan de continuité pour les tâches courantes. Le dimanche 15 mars, une réunion de crise a eu lieu avec le Ministère public afin de fixer un tournus d'urgence pour assurer les permanences, le travail administratif, le courrier. Nous avons dû « geler » les envois de décision et ne traiter que les affaires urgentes. Il est intéressant de constater que le télétravail n'était pas souhaité jusqu'à ce jour et que nous avons dû nous y mettre, par la force des choses. Tous les procureurs ont pu travailler à domicile avec un équipement informatique sécurisé et d'ici le 31.12., le personnel dans son entier sera équipé de la même manière pour favoriser ce nouveau mode de fonctionnement (c'est un peu une révolution dans nos institutions). A ce propos, la décision du TF qui a donné raison à un employé qui avait demandé d'être indemnisé pour la mise à disposition d'une pièce de son logement pour effectuer son télétravail, nous laisse quelque peu perplexes...

En ce qui concerne notre activité, cette période nous aura donné le mieux la possibilité de mettre à jour nos différents dossiers en suspens. De plus, avec ce confinement, nous avons constaté que la statistique des vols a fortement diminué, de même que les cas délictueux liés à la circulation routière (dépassement de vitesse, ivresse au volant, etc...). C'est vrai que l'activité a baissé au niveau de la criminalité d'une manière générale et cela s'est ressenti également chez nos confrères Avocats. Notre Police a subi cette crise en se concentrant avant tout sur les contrôles des mesures sanitaires mises en place plutôt que la répression. Enfin, nous avons constaté, avec satisfaction, qu'il n'y a pas eu d'augmentation de la violence domestique et qu'en matière de criminalité, une baisse sensible de la délinquance. Logiquement, à partir du 8 juin prochain, nous devrions pouvoir reprendre notre activité.

*Ça sent les vacances....*



**La vie devient vraiment problématique pour nous les ex-vulnérables :**

